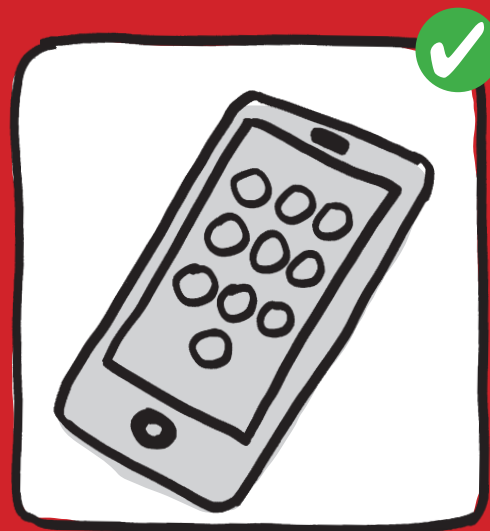




Eviter de « jongler » avec les arrangements et délais de paiement



Demander de l'aide SANS ATTENDRE :
032 420 51 40 (aides ponctuelles covid)



Faire un budget et essayer de réduire ses charges et dépenses au maximum



Pas de crédit, ni de cartes de crédit



En cas de saisie de salaire, présenter les frais médicaux et les primes maladie à l'Office des Poursuites



Remplir sa déclaration d'impôts et demander les éventuelles aides et adaptations (subsides caisse-maladie, bourse d'études, formulaire 120, etc.)

Vous subissez une diminution
de revenus en lien avec la crise
du covid ?

Vos factures restent identiques
et vous n'arrivez plus à suivre ?

N'ATTENDEZ PAS !

Aide financière ponctuelle pour personnes
physiques (personne seule, couple,
famille, y compris solo-indépendant) avec
formalités administratives allégées :

032 420 51 40

courriel : secr.sas@jura.ch

Secteur Social et Dettes
de Caritas Jura : 032 421 35 80
dcs@caritas-jura.ch

SOS info dettes : 0800 708 708

Services sociaux régionaux
Delémont : 032 420 72 72
Ajoie et Clos du Doubs : 032 420 78 00
Franches-Montagnes : 032 420 78 50

Etablissement d'un budget
de la Fédération Romande
des Consommateurs : 078 759 92 26
budget.jura@frc.ch

Une initiative de la République
et Canton du Jura, Service de l'action
sociale et de Caritas Jura, qui prennent
soin de votre santé financière.

- Le Service de l'action sociale se tient à disposition pour des aides financières liées au covid (non remboursables).
- Le secteur Social et Dettes de Caritas Jura est disponible pour des conseils budgétaires et du soutien pour retrouver un équilibre.
- Les Services sociaux régionaux interviennent lorsque le minimum vital n'est plus assuré.

Sans coût et sans stigmatisation.

CARITAS Jura

JURA  **CH** RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

COVID-19

**BAISSE DE
SALAIRE,
CHÔMAGE...**

STOP !

**VOUS POUVEZ
RECEVOIR DE
L'AIDE !**